



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 24 juin 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 62

Commune	Prénom Nom	Présent / Représenté / Absent / Excusé	
AVESNELLES	Antoine BADIDI	P	
AVESNELLES	Marie-Christine MERCIER	R	Procuration à Christelle BLANDO
AVESNELLES	Pascal PETIT	P	
AVESNELLES	Christelle BLANDO	P	
AVESNELLES	Michel CHALDAUREILLE	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sébastien SEGUIN	P	
AVESNES SUR HELPE	Laurence WATTEAU	P	
AVESNES SUR HELPE	Benoît BOUDJEMA	P	
AVESNES SUR HELPE	Aline BERTRAND	R	Procuration à Anne-Laure CATTELOT
AVESNES SUR HELPE	Christian CASTEL	P	
AVESNES SUR HELPE	Anne-Laure CATTELOT	P	
AVESNES SUR HELPE	Gérard GUERTZMANN	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sylvie CABOOR	R	Procuration à Christian CASTEL
AVESNES SUR HELPE	Jacky ROUSSELLE	R	Procuration à Laurence WATTEAU
BAS-LIEU	Ghislain FRANCOIS	P	
BEAUREPAIRE SUR SAMBRE	Pierrick FORET	P	
BEAURIEUX	David HOUILLIEZ	R	Procuration à Vincent COURET
BERELLES	Orféo RIGONI	P	
BEUGNIES	Frédéric ERNESTI	P	
BOULOGNE SUR HELPE	Nadine MAJKA	P	
CARTIGNIES	Sabine CAUFAPE - SOUMIER	P	
CARTIGNIES	Xavier MOUVET	P	
CHOISIES	Bernard PAQUET	P	
CLAIRFAYTS	Guy ERPHELIN	P	
DAMOUSIES	Alain WITTEMBERG	P	
DIMECHAUX	Daniel ETEVE	P	
DIMONT	Vincent COURET	P	

DOMPIERRE SUR HELPE	Jean-Pierre LIBERT	R	Procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante
DOURLERS	Freddy THERY	P	
ECCLES	Didier LEMAIRE	R	Procuration à Orféo RIGONI
ETROEUNGT	Vincent JUSTICE	P	
ETROEUNGT	Bernadette GRANDIN	P	
FELLERIES	Pascal NOYON	P	

FELLERIES	Maryse BERNARD	R	Procuration à Pascal NOYON
FELLERIES	Maxime LOUGUET	A/E	
FLAUMONT- WAUDRECHIES	Jean-Marie VIN	A/E	
FLOURSIES	Alain DELTOUR	R	Procuration à Bruno MOYEN, conseiller suppléant
FLOYON	Evelyne GEBHARDT	A/E	
GRAND-FAYT	Thierry THIROUX	P	
HAUT-LIEU	Hervé CUISSET	R	Procuration à Thierry THIROUX
HESTRUD	André BERTEAUX	P	
LAROUILLIES	Wilfrid SALMON	P	
LEZ-FONTAINE	Philippe HANOT	P	
LIESSIES	Alain RICHARD	P	
MARBAIX	Damien DUCANCHEZ	P	
PETIT-FAYT	Claude ROYAUX	P	
PRISCHES	Jean-Claude FOVEZ	P	
PRISCHES	Chantal BLEHAUT	A/E	
RAINSARS	Colette WATREMEZ	P	
RAMOUSIES	Brice AMAND	P	
SAINS DU NORD	Christine BASQUIN	P	
SAINS DU NORD	Jean-Pierre DESSAINT	R	Procuration à Christine BASQUIN
SAINS DU NORD	Anne-Marie LENTIER	P	
SAINS DU NORD	Daniel DEUDON	P	
SAINS DU NORD	Sabine BUFI	R	Procuration à Daniel DEUDON
SAINS DU NORD	Natacha VAN ELSLANDE	A/E	
SAINT-AUBIN	Mauricette FREHAUT	R	Procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
SAINT HILAIRE SUR HELPE	Nicolas DOSEN	P	
SARS-POTERIES	Sandra BROGNET	R	Procuration à Didier CARETTE
SARS-POTERIES	Didier CARETTE	P	
SARS-POTERIES	Florian LIENARD	P	
SEMERIES	Hervé LASPALAS	P	
SEMOUSIES	Jérôme BEUGNIES	P	
SOLRE LE CHATEAU	Patrick DEHEN	P	
SOLRE LE CHATEAU	Chloé TROUILLIEZ	R	Procuration à Patrick DEHEN
SOLRE LE CHATEAU	Christian BINOIT	P	
SOLRINNES	Rémi LE ROUZIC	P	
TAISNIERES EN THIERACHE	Claude CONNART	R	Procuration à Nicolas DOSEN
WATTIGNIES LA VICTOIRE	Vincent QUEVALLIER	R	Procuration à Alain DERUE, conseiller suppléant

## **Objet de la délibération : Modification du tableau du personnel**

Numéro de la délibération : DC\_2022\_072

Pièces jointes : (NEANT)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 62

- - - - -

*Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.*

*Il appartient donc au Conseil de Communauté de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.*

*Considérant le tableau des emplois,*

*Considérant l'arrêté portant détermination des lignes direction de gestion RH de la communauté de communes du cœur de l'Avesnois pris en date du 17/12/2021,*

*Considérant l'appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents retenus pour un avancement de grade*

*Le Président propose à l'assemblée d'adopter les modifications suivantes au tableau du personnel :*

### **FONCTIONNAIRES TITULAIRES :**

*Filière : Animation*

*Cadre d'emploi : animateurs territoriaux*

*Grade : animateur principal 1<sup>ère</sup> classe*

*- ancien effectif : 0*

*- nouvel effectif : 1*

*Filière : Animation*

*Cadre d'emploi : animateurs territoriaux*

*Grade : animateur principal 2<sup>e</sup> classe*

*- ancien effectif : 1*

*- nouvel effectif : 0*

*Filière : Administrative*

*Cadre d'emploi : adjoints administratifs*

*Grade : adjoint administratif principal 1<sup>e</sup> classe*

*- ancien effectif : 1*

*- nouvel effectif : 4*

*Filière : Administrative*

*Cadre d'emploi : adjoints administratifs*

*Grade : adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe*

*- ancien effectif : 8*

*- nouvel effectif : 5*

*Filière : Technique*

*Cadre d'emploi : adjoints techniques*

*Grade : adjoint technique principal 1<sup>e</sup> classe*

*- ancien effectif : 1*

- nouvel effectif : 4

*Filière : Technique*

*Cadre d'emploi : Adjoints techniques*

*Grade : Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe*

- ancien effectif : 4

- nouvel effectif : 5

*Filière : Technique*

*Cadre d'emploi : Adjoints techniques*

*Grade : Adjoint technique*

- ancien effectif : 12

- nouvel effectif : 9

*Filière : Culturelle*

*Cadre d'emploi : Adjoints du patrimoine*

*Grade : Adjoint du patrimoine principal 1<sup>e</sup> classe*

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

*Filière : Culturelle*

*Cadre d'emploi : Adjoints du patrimoine*

*Grade : Adjoint du patrimoine principal 2<sup>e</sup> classe*

- ancien effectif : 3

- nouvel effectif : 4

*Filière : Culturelle*

*Cadre d'emploi : Adjoints du patrimoine*

*Grade : Adjoint du patrimoine*

- ancien effectif : 4

- nouvel effectif : 2

Après en avoir délibéré le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité la modification du tableau des emplois et des effectifs.

- - - - -

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

**Le Président,  
Nicolas DOSEN**

*Publié le 08/07/2022*

*Réceptionné le 06/07/2022*

*Identifiant de télétransmission  
059-200043263-20220630-DC\_2022\_072-DE*